



DESCRIPTIF DES EPREUVES DU TCF-DAP

	Compréhension orale (QCM)	Structures de la langue (QCM)	Compréhension écrite (QCM)	Expression écrite
Durée	25 minutes	20 minutes	45 minutes	1 heure 30 minutes
Nombre d'items	30 items	20 items	30 items	<u>Deux exercices</u>
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des mots familiers et des expressions courantes dans des situations de communication habituelle (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone...) - Comprendre des messages et annonces simples et clairs - Comprendre des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets personnels ou professionnels - Comprendre des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits - Comprendre tout genre de discours prononcé à un débit courant 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer des erreurs de lexique ou de registre de langue - choisir l'équivalent d'une expression ou d'un terme grammatical - choisir les formulations correctes en fonction de la situation de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des noms familiers et des phrases très simples - Comprendre des informations dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus, horaires, etc.) - Comprendre des informations sur des personnes, des faits ou des événements (dans des lettres personnelles) - Comprendre des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail - Comprendre des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits - Comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés - Comprendre des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, d'articles Spécialisés, d'œuvres littéraires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un commentaire de données chiffrées (250 mots) - Rédiger un texte argumentaire à partir d'un sujet à caractère polémique (400 mots) <p>Marge : + ou – 10 %</p>
Matériel	Aucun document (type dictionnaire ou autre) n'est autorisé pendant les épreuves, ni l'usage du téléphone portable non plus.			
Documents obligatoires	Un document d'identité comportant une photo permettant d'identifier le candidat ainsi que sa signature			